

# Mieux valoriser ses prairies grâce au pâturage tournant

L'herbe pâturée est le fourrage le plus économique, et exploitée au bon stade, c'est un fourrage d'excellente qualité et équilibré. Dans la région, le pâturage tournant est la technique la plus adaptée pour optimiser la production des surfaces de pâture, en quantité et en qualité. Cet article vous donne les points essentiels pour mettre en place un pâturage tournant, qui vous permettra d'améliorer la rentabilité de votre atelier bovin.

Les études réalisées sur le coût de production des fourrages montrent que l'herbe pâturée est 2 à 5 fois moins coûteuse que l'herbe récoltée. Pâturée au bon stade (feuillue, sans épis), c'est un aliment d'excellente qualité : autour de 1 UFL/kg de MS (autant que certains aliments concentrés) et 110 à 130 g de PDIN selon la flore et le niveau de fertilisation azotée.

L'objectif d'une bonne gestion du

pâturage est donc d'offrir au troupeau une herbe de qualité optimale en quantité suffisante, le plus longtemps possible.

Pour cela, au printemps il faut éviter de faire pâturer des plantes épiées en faisant consommer le maximum d'épis dans la gaine. Pour prolonger au maximum la période de pâturage et optimiser la quantité produite par les prairies, il faut respecter des temps de repousse suffisants entre

deux broutages pour bénéficier au maximum de la phase de croissance rapide de l'herbe (voir encadré), et éviter de pâturer trop ras pour ne pas pénaliser la repousse, voire la pérennité des bonnes graminées.

Le pâturage tournant facilite la réalisation de ces objectifs : la surface de prairie attribuée à chaque lot d'animaux est découpée en plusieurs parcs (ou paddocks) pâturés successivement.

## La mise à l'herbe : pour bien démarrer la saison de pâturage

Pour éviter de se faire rapidement déborder par l'herbe, avec des hauteurs trop élevées en entrée de parc et une herbe de plus faible valeur alimentaire, la mise à l'herbe doit être **précoce** : à partir de 300°C (cumul des températures moyennes depuis le 1<sup>er</sup> février) pour les lots les moins fragiles : grosses génisses, vaches avec les veaux les plus âgés. En année moyenne **entre le 10 et le 15 mars** selon les secteurs (une hauteur d'herbe dans le premier parc de 10-12 cm suffit, à peine à la cheville). Un complément de foin en râtelier est indispensable pendant au moins 2 semaines pour assurer une transition avec la ration hivernale et éviter un manque d'herbe. Penser

également à laisser des **pierres à sel** (iodé de préférence) à disposition des animaux et à apporter un complément de magnésium quelques jours avant et après la mise à l'herbe (50g/animal de chlorure de magnésium dans l'eau de boisson par exemple).

Pour augmenter la quantité d'herbe disponible à cette période de faible pousse, il est possible de commencer par faire pâturer rapidement (**déprimage**) les surfaces où une fauche en foin est prévue. En retardant le stade de l'herbe de 5 à 10 jours, ce déprimage permettra d'avoir un foin de meilleure qualité. Prévoir un apport de **30 à 40 unités d'azote par ha** après le déprimage.

## Les points clés du pâturage tournant

• **Temps de repousse entre 2 passages sur un même parc : autour de 20 jours en plein printemps, 5 à 7 semaines en fin de printemps, été et automne.** Ce temps doit être adapté à la vitesse de croissance de l'herbe : elle doit avoir le temps de repousser suffisamment.

Pour les respecter, on peut jouer sur la surface, le nombre d'animaux, l'apport de fourrage complémentaire, voire sur la vitesse de croissance de l'herbe au printemps par la fertilisation azotée. En cas de croissance nulle, il vaut mieux regrouper les animaux sur une petite surface « sacrifiée » où ils seront affouragés, plutôt que de surpâturer toute la surface.

• **Temps de séjour sur chaque parc : 3 jours** dans l'idéal, au maximum **7 jours** en élevage allaitant. Pour cela on adapte le nombre et la taille des parcs au temps de séjour visé... et aux contraintes de son parcellaire (notamment l'accès aux points d'eau). Objectif : éviter que les animaux puissent repâturer en fin de séjour des plantes déjà broutées au début, qui seraient alors surpâturées. Ce risque est plus important avec une flore hétérogène : les animaux auront tendance à repâturer les meilleures espèces dès qu'elles auront un peu repoussé. Plus le temps de séjour est court, plus le pâturage est homogène avec peu de refus et de zones surpâturées. Avec des parcs

de petite taille, les restitutions d'éléments fertilisants NPK par les animaux sont aussi mieux réparties.

• **Hauteur d'herbe à l'entrée des animaux dans un parc : optimum 14 à 18 cm** (herbe au-dessus de la cheville), maximum 20 cm et **minimum 12 cm** (herbe à la cheville).

Hauteur trop élevée = valeur alimentaire réduite et risque de gaspillage.

Hauteur trop faible = production d'herbe pénalisée.

• **Hauteur d'herbe à la sortie d'un parc : 6 cm après le 1<sup>er</sup> pâturage, plutôt 7 cm après les pâturages suivants** (herbe au talon). Sortir les animaux quand la parcelle prend une couleur vert pâle à jaune.

## Prévoir et organiser son pâturage tournant

• Avant la mise à l'herbe, répartir les différents lots d'animaux sur les blocs de prairies, en veillant à avoir un chargement cohérent avec le potentiel des parcelles. La surface pâturée au printemps (surface de base) doit permettre un **chargement de 30 à 40 ares / UGB** le plus souvent : 30 ares en sol poussant avec fertilisation azotée, 40 ares en sol moyennement poussant, voire 50 ares en sol peu poussant sans fertilisation. 1 UGB correspond à une vache avec un veau né en fin d'hiver (tableau 1). La surface en excédent sera fauchée puis pâturée en fin de printemps et l'été quand la pousse ralentit (on parle de surface complémentaire).

• Découper chaque bloc de prairies en **5 à 8 parcs pour le printemps**

avec des clôtures électriques. Prévoir si possible un parc fauchable, qui sera pâturé en dernier : si la pousse de l'année est importante et que la hauteur d'herbe est trop élevée à l'entrée de ce parc, il pourra être fauché. La végétation d'un parc doit être la plus homogène possible pour limiter les refus. Pour les parcelles en pente, l'idéal est de clôturer perpendiculairement à la pente.

• Pour l'abreuvement, l'idéal est d'avoir un **accès à l'eau dans chaque parc**. Des bacs peuvent servir à plusieurs parcs adjacents (les prévoir assez grands). Avec des parcs de petite taille, les bacs n'ont pas besoin d'avoir une grosse réserve : quand les animaux n'ont pas à parcourir une grande distance ils ne se déplacent

pas par lot pour aller boire. Dans un premier temps, l'accès à un point d'eau unique à partir d'un couloir peut être une solution (voir schéma), mais entraîne souvent plus de perte de surface par piétinement. Dans tous les cas, les vaches devraient faire maximum 200 m pour aller boire.

• Prévoir de **couper précocement au moins 1/3 des surfaces prévues en fauche** : au tout début de l'épiaison des graminées, soit en moyenne fin avril - début mai, en ensilage ou enrubannage. Objectif : permettre de bénéficier de repousses à pâturer en juin en complément de la surface de base quand la croissance ralentit. De plus ces fourrages de qualité permettront de limiter la complémentation en concentrés.

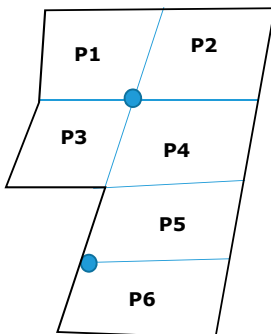
### Coefficients UGB pour calculer le chargement des pâtures

Catégorie d'animaux	UGB
Vache allaitante + veau né fin hiver, taureau	1.0
Vache allaitante + veau né automne	1.2
Génisse 30 à 36 mois, vache non suivie	0.8 - 0.85
Génisse 18 à 24 mois	0.6 - 0.7
Génisse 12 mois	0.4
Brebis	0.15
Agnelle/Agneau	0.07/0,05

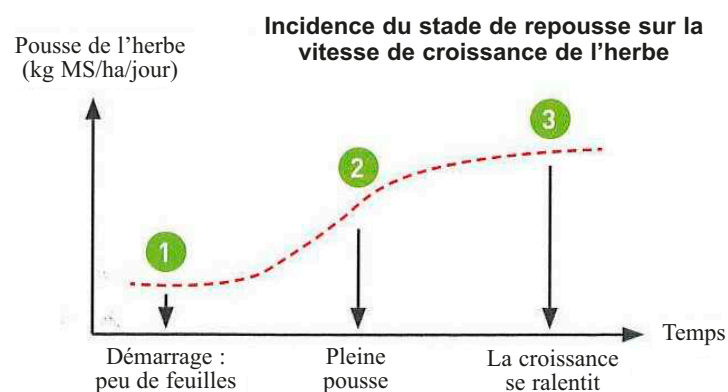
Exemple : un lot de 1 taureau + 25 mères avec leurs veaux nés en hiver (soit environ 28 UGB), avec des parcelles poussantes ayant eu un apport d'azote en sortie hiver ou après la 1<sup>ère</sup> pâture, prévoir 30 ares / UGB soit 8.4 ha.

### Des exemples de disposition des points d'eau

P1	
P2	
P3	
P4	
P5	



### Comprendre la pousse de l'herbe



Stade 1 (démarrage) : après une exploitation, la croissance est lente, et ce d'autant plus que l'herbe est rase, car il y a peu voire pas de feuilles pour réaliser la photosynthèse.

Stade 2 (pleine pousse) : toute nouvelle feuille fabriquée accroît l'efficacité de la photosynthèse. Le couvert végétal entre alors dans une phase de croissance de plus en plus rapide.

Stade 3 (la pousse ralentit) : avec une hauteur de 20-25 cm, la photosynthèse est maximale. Les nouvelles feuilles font de l'ombre aux plus anciennes. La croissance commence à s'infléchir.

**Conséquence pratique** : pour augmenter le rendement des prairies, il faut éviter de faire pâturer des parcelles avec une hauteur d'herbe trop faible. Cette loi physiologique explique les rendements plus faibles de 15 à 20 % mesurés en pâturage continu par rapport au pâturage tournant.

### Quelle dose d'azote apporter ?

Quand la surface est limitée par rapport au nombre d'animaux ou si vous manquez de stock, l'apport d'azote est une des solutions. Les apports les mieux valorisés sont ceux de fin d'hiver et début de printemps, quand la minéralisation de l'azote organique du sol est peu active.

Pour les parcelles à pâturer ou faucher précocement (ray-grass ou prairies précoces, ensilées ou enrubannées), l'apport d'azote peut être réalisé dès que le cumul des températures moyennes depuis le 1<sup>er</sup> janvier atteint 200°C (seuil atteint entre le 8 et le 15 février cette année selon les secteurs). Prévoir **30-40 unités d'azote** pour les prairies conduites en fauche tardive, **30 à 60 unités** pour des pâtures inten-

sives (moins de 40 ares/UGB au printemps) et **60 à 90 unités pour les prairies de graminées intensives récoltées précocement**, en ensilage ou enrubannage. Les doses les plus élevées seront fractionnées : par exemple 30-40 unités en fin d'hiver pour les premières parcelles pâturées, puis 30 unités après le premier passage. Pour les parcelles ensilées ou enrubannées : 60 unités en fin d'hiver puis 30 unités après la fauche. Pour les prairies bien pourvues en légumineuses, seul le 1<sup>er</sup> apport (30 à 60 unités) est nécessaire. Enfin, ne pas oublier qu'une bonne valorisation des apports d'azote nécessite un sol pas trop acide (pH >5.5 sur 0-10 cm) et une bonne disponibilité en P et K.

## Télédeclarez votre demande d'aide bovine dès maintenant

La Chambre d'Agriculture propose aux éleveurs clients PAC 2017 de venir télédeclarer dès maintenant leur demande d'aide aux bovins (ABA ou ABL). Cette prestation comprise dans le tarif Pac Eco permet, aux éleveurs qui le souhaitent, d'anticiper sur la période de détention obligatoire des animaux dès aujourd'hui sur rendez-vous ou par téléphone.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques au 05.62.61.77.13.

Si vous souhaitez vous faire accompagner pour la mise en place d'un pâturage tournant, ou plus généralement pour optimiser la conduite de vos prairies, contact : Chambre d'Agriculture, Pôle Elevage au 05.61.61.79.60.

